

Le Manitoba compte toujours faire inscrire une forêt sur la liste du patrimoine

Écrit par L'actualité

Mercredi, 15 Janvier 2014 12:58 -

WINNIPEG – Le Canada revient à la charge dans l'espoir de faire inscrire sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO une forêt boréale située à la frontière entre le Manitoba et l'Ontario.

Une décision concernant cette deuxième tentative n'est toutefois pas attendue avant 2016.

En juin dernier, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) avait réclamé davantage d'informations de la part des partenaires impliqués dans le projet. Elle estimait qu'il manquait de preuves pour établir que la forêt Pimachiowin Aki constituait un site unique dans le monde.

Le gouvernement du Manitoba a révélé mardi que les gouvernements provinciaux et les Premières nations travaillaient de nouveau sur la proposition d'inscription.

Elle risque cependant ne pas être prête avant la date butoir du 1er février qui a été établie par un comité de l'UNESCO qui prendra des décisions en 2015.

Toute proposition soumise après le 1er février sera soumise au comité en 2016.

Le ministre de la Conservation du Manitoba, Gord Mackintosh, estime qu'une telle reconnaissance contribuerait à promouvoir le tourisme et aiderait à protéger cette région d'un développement non souhaité.

Le nom donné à cette région, «Pimachiowin Aki», signifie «la terre qui donne la vie» en langue ojibwé.

D'une superficie de 33 400 km carrés, la région est couverte par une forêt boréale intacte à l'est du lac Winnipeg.

Le Manitoba compte toujours faire inscrire une forêt sur la liste du patrimoine

Écrit par L'actualité

Mercredi, 15 Janvier 2014 12:58 -

Cet article [Le Manitoba compte toujours faire inscrire une forêt sur la liste du patrimoine](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#).

Consultez la source sur Lactualite.com: [Le Manitoba compte toujours faire inscrire une forêt sur la liste du patrimoine](#)